



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

télécommunications

Question écrite n° 72377

Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur les plans sociaux ayant eu lieu dans les télécommunications en France. Il relève que depuis plusieurs mois les plans sociaux se sont succédé dans les groupes multinationaux autant que dans certaines PME françaises spécialisées dans le domaine des télécommunications (équipementiers, opérateurs, etc.). Il observe qu'à ce jour ce sont plusieurs milliers de salariés qui sont victimes de ces programmes de restructuration. Il souligne qu'en plus d'avoir des conséquences sociales inquiétantes un peu partout en France, le marasme actuel du secteur des télécommunications remet sérieusement en cause le développement économique de certaines régions françaises qui s'appuyait sur des pôles d'excellence hyperspécialisés dans ce domaine. Il constate que cette spirale infernale est la conséquence directe d'un endettement démesuré des entreprises, qui résulte de politiques d'investissement et de croissance externe encouragées par la frénésie spéculative des marchés financiers durant les deux dernières années. Il note aussi que cette situation découle de choix stratégiques de certains groupes qui visent à recentrer leurs activités pour devenir des entreprises sans usine. S'agissant de la responsabilité des autorités politiques de la France et des pays dits industrialisés, il remarque que dans le domaine des télécommunications elles ont participé à ces dérapages, en appliquant à la lettre les recommandations d'inspiration ultralibérale relatives à la libéralisation et à la marchandisation de ce secteur, en particulier pour ce qui concerne l'attribution des réseaux de téléphonie mobile. Dans ces conditions, il lui demande quelle initiative il entend prendre pour juguler les conséquences de la crise actuelle, dont certains indicateurs tendent à démontrer le caractère durable, pour anticiper une réaction en chaîne programmée dont les retombées sociales seront dramatiques pour les salariés français.

Données clés

Auteur : [M. Georges Sarre](#)

Circonscription : Paris (6^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72377

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 février 2002, page 533